



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Intitulé	Surface	Superficie en m²	N°	Désignation	Surface	
1	Déplacement d'eau	Continu	300 m² (10 m de largeur)	31	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
2	Déplacement d'eau	Continu	300 m² (10 m de largeur)	32	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
3	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	33	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
4	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	34	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
5	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	35	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
6	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	36	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
7	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	37	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
8	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	38	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
9	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	39	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
10	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	40	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
11	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	41	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
12	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	42	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
13	Déplacement d'eau	Continu	300 m² (10 m de largeur)	43	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
14	Déplacement d'eau	Continu	300 m² (10 m de largeur)	44	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
15	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	45	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
16	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	46	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
17	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	47	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
18	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	48	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
19	Déplacement d'eau	Continu	300 m² (10 m de largeur)	49	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
20	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	50	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
21	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	51	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
22	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	52	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
23	Déplacement d'eau	Continu	300 m² (10 m de largeur)	53	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
24	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	54	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
25	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	55	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
26	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	56	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
27	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	57	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
28	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	58	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
29	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	59	Déplacement d'eau	Continu	600 m²
30	Déplacement d'eau	Continu	300 m²	60	Déplacement d'eau	Continu	600 m²

ZONAGE

Zones urbaines et à urbaniser

- UAa : Zone urbaine centrale dense
- UAb : Zone urbaine périphérique
- UBa : Zone urbaine résidentielle au sein de l'agglomération
- UBb : Zone urbaine résidentielle correspondant aux villages à caractère patrimonial
- UC : Zone urbaine à caractère patrimonial correspondant au tissu ancien de St Cado
- US : Zone urbaine correspondant au Secteur Déjà Urbanisé (SDU)
- UE : Zone urbaine à vocation d'équipements
- UL : Zone urbaine à vocation de loisirs
- Ula : Zone d'activités artisanales de la Ria
- Ulb : Zone d'activités commerciales et de services du Suroit
- Ulc : Zone commerciale d'entrée de bourg
- Ulp : Zones portuaires
- 1AUBa : Zone à urbaniser à court terme à vocation dominante résidentielle en agglomération
- 1AUBb : Zone à urbaniser à court terme à vocation dominante résidentielle dans les villages
- 1AULc : Zone à urbaniser à court terme à vocation d'activités

Zones agricoles et naturelles

- Aa : Zone agricole
- Ab : Zone agricole stricte
- Ac : Zone aquacole en partie terrestre
- Ao : Zone aquacole du DPM réservée uniquement à la gestion courante des chantiers existants
- Na : Zone naturelle dédiée à la protection stricte des sites, milieux naturels et paysages
- Nl : Zone naturelle d'activités de gestion des déchets
- NL : Zone naturelle à vocation de loisirs
- NDs : Zone naturelle correspondant aux espaces remarquables du littoral
- Nc : Zone dédiée à des activités commerciales (STECAL)
- AL1 : Zone dédiée à une activité touristique (STECAL)
- AL2 : Zone dédiée à une activité touristique (STECAL)
- Ap1 : Zone dédiée à une activité commerciale, artisanale ou industrielle (STECAL)
- Ap2 : Zone dédiée à une activité commerciale, artisanale ou industrielle (STECAL)

PRESCRIPTIONS

- Diversité commerciale à protéger (art. L.151-16 du code de l'urbanisme)
- Hôtels, salons, alignements d'arbres à protéger (art. L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Murs d'intérêt patrimonial à protéger (art. L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Piste cyclable à conserver (art. L.151-38 du code de l'urbanisme)
- Cours d'eau
- Arbres remarquables à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Petit patrimoine protégé au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Site mégalithique protégé au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiments susceptibles de changer de destination en zone A et N au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment d'intérêt patrimonial au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Emplacements réservés (art. L.151-41 du code de l'urbanisme)
- Elément de paysage, patrimoine à protéger ou à créer (élément du patrimoine architectural à conserver)
- Boisements et espaces paysagers à protéger (art. L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Espaces boisés classés à conserver ou à créer (art. L.113-1 du code de l'urbanisme)
- Périmètres soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (art. L.151-7 du code de l'urbanisme) et servitude de résidence principale(art. L.151-14-1 du code de l'urbanisme)
- Périmètre de centralité commerciale (art. L.151-16 du code de l'urbanisme)
- Zones humides protégées
- Marge de recul aux abords des cours d'eau
- Zone tampon herbacée de protection des cours d'eau (5 mètres)
- Zone de submersion marine

A TITRE INFORMATIF

- Routes départementales
- Cimetière
- Plan d'eau

Département du Morbihan



COMMUNE DE BELZ

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2.0 - Règlement graphique 1 / 6500
Plan général de la commune

Origine DGFip Cadastre - Droits de l'Etat réservés - 2024

PLU approuvé le

0 500 1 000 m

Mars 2026